

2. Paramétrage des autorisations

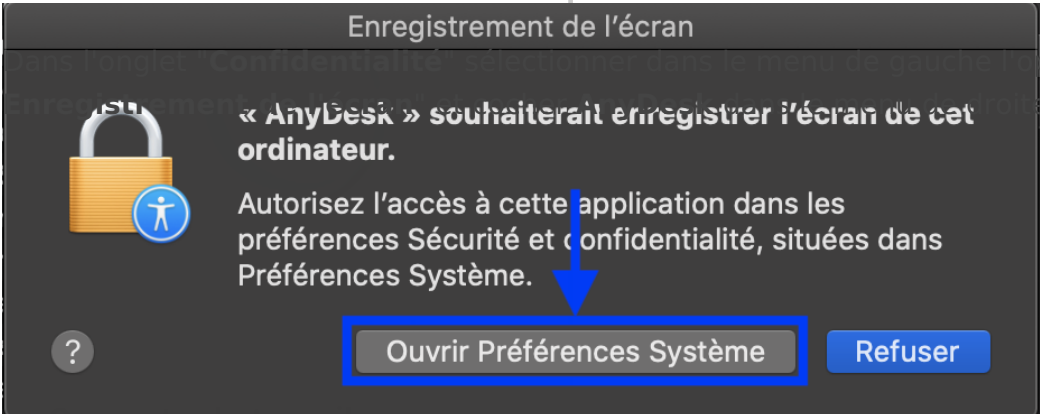
Depuis **MacOS 10.15** (Catalina), Apple a ajouté des règles de sécurité par défaut qui nécessite l'activation manuelle de certaines fonctionnalités. Afin de permettre le bon fonctionnement de l'application **AnyDesk**, l'activation manuelle des fonctionnalités d'**enregistrement de l'écran** et du **contrôle des périphériques** (clavier et souris) est nécessaire.

Avant de compléter cette marche à suivre, il faut au préalable avoir installé **AnyDesk**. Pour plus d'information concernant l'installation de **AnyDesk**, nous vous proposons de suivre notre marche à suivre dédiée sur l'[installation de AnyDesk](#).

Autorisation d'enregistrement de l'écran

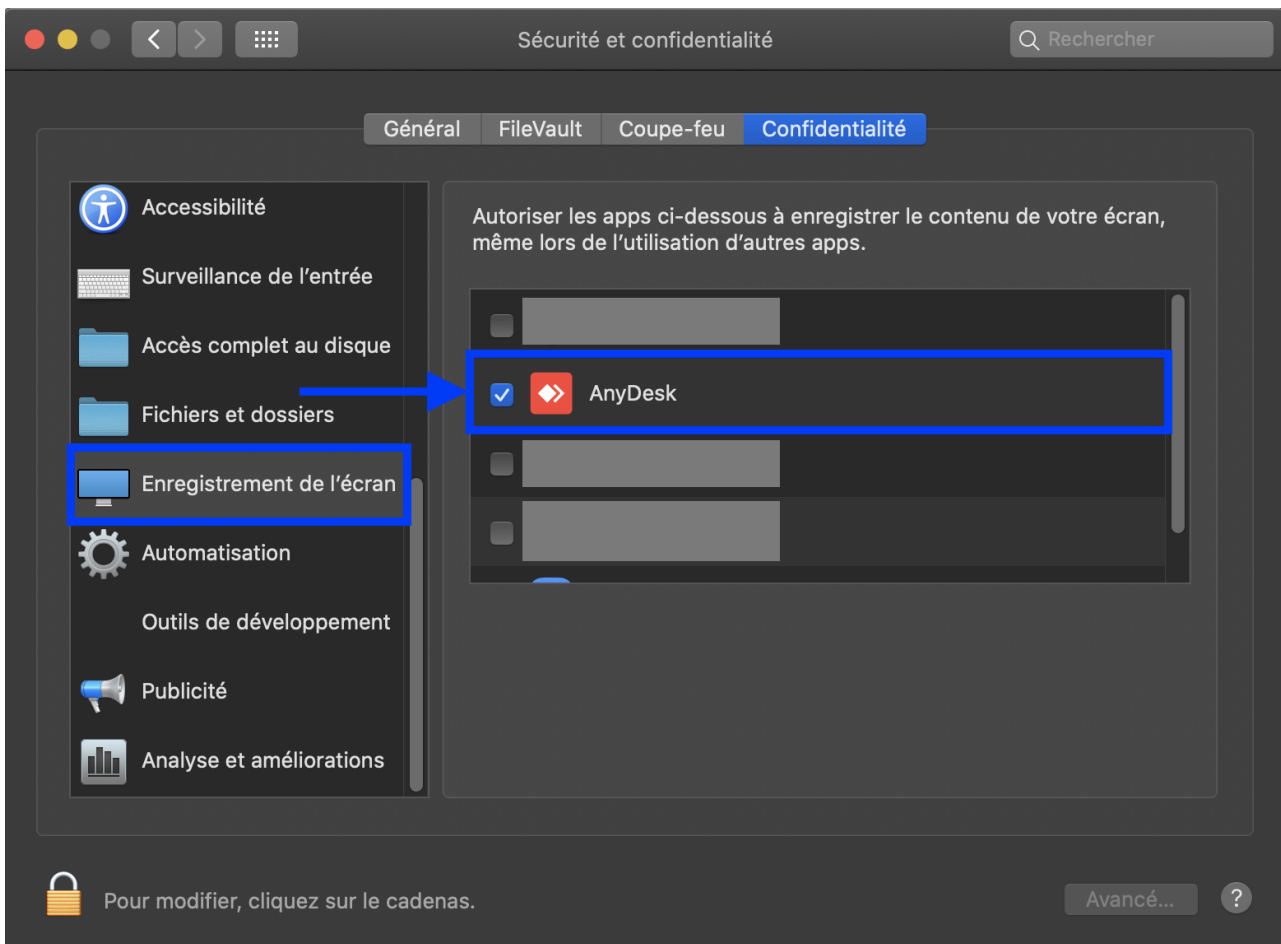
1. Une fois l'application **AnyDesk** lancée, cliquer sur **paramétrage**

2. Cliquer sur "**Ouvrir Préférences Système**"

3. 

⚠️ Votre poste de travail est accessible depuis cette adresse AnyDesk.

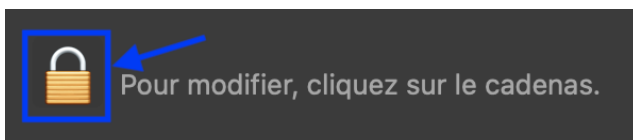
582 110 037



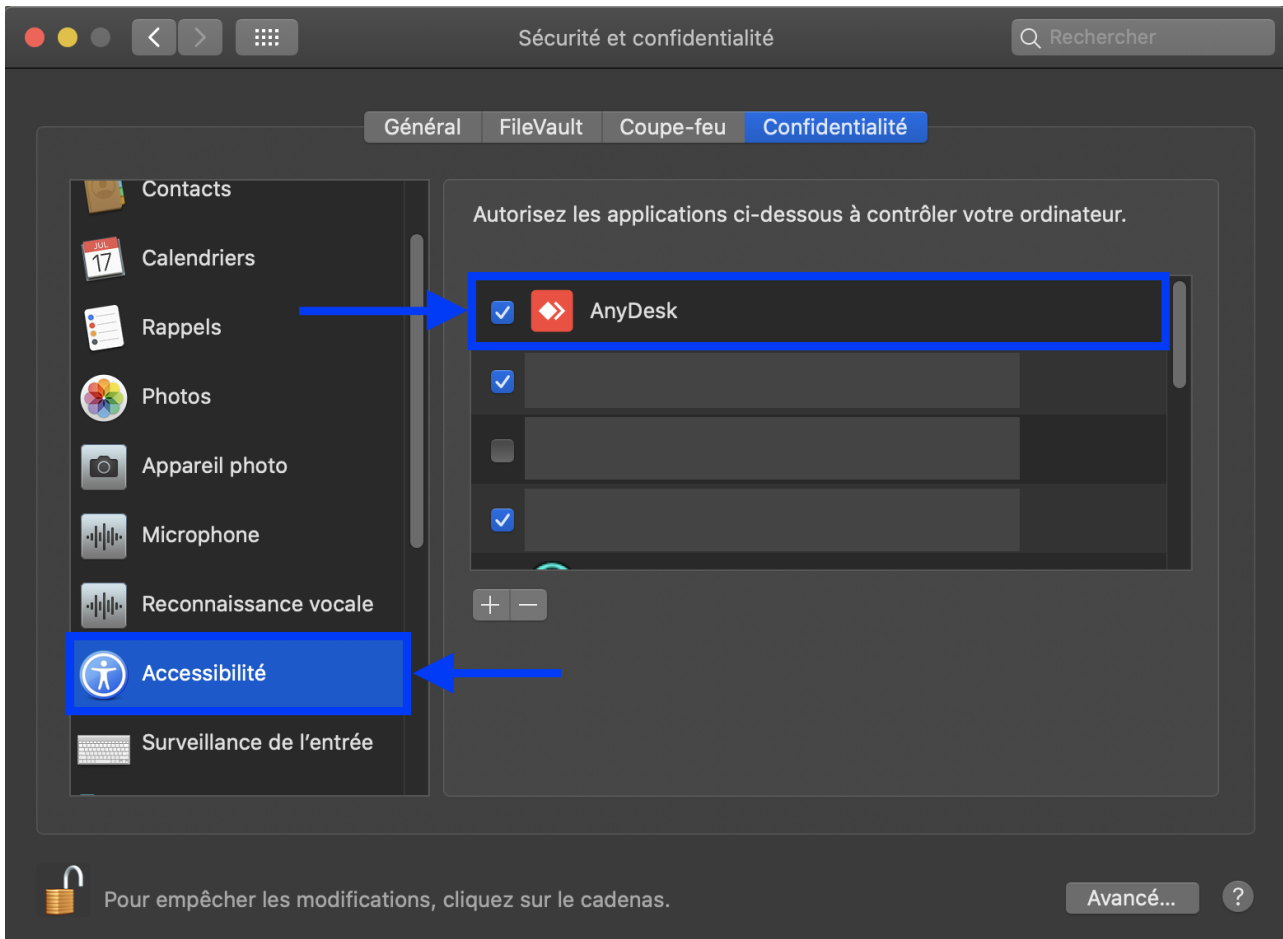
4. Laisser ouvert la fenêtre de préférences système **Sécurité et confidentialité** pour l'étape suivante.

Autorisation du contrôle des périphériques

5. Toujours dans les **préférences systèmes** et dans l'onglet "**Confidentialité**", cliquer sur le cadenas en bas à gauche de la fenêtre afin d'autoriser les modifications. Le mot de passe de l'ordinateur vous sera demandé.



6. Choisir maintenant l'option "**Accessibilité**" dans le menu de gauche et cocher **AnyDesk**.



Félicitation !

Si vous avez suivi toutes ces étapes avec succès, **AnyDesk** est maintenant prêt à fonctionner.

Si vous avez rencontré des problèmes durant cette procédure, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone au **021 635 55 40** et nous nous ferons un plaisir de vous assister dans la démarche.

Revision #4

Created 2 June 2021 06:55:11 by Léonard Favre

Updated 2 June 2021 07:42:02 by Léonard Favre